

# ANGLAIS NIVEAU 2

Semestre 3

Code Apogée : **LGDBH2AM**

3 ECTS

30 heures de TD

**Master 2 Action de Santé Publique**  
**Option Santé en milieu scolaire**  
Composante de gestion de l'UE :  
Responsable de l'UE :

**DOMAINE SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE**  
**INSPE SITE DE SAINT ETIENNE**  
**Département de Biologie Humaine**  
**Nathalie DOURLOT**

## Programme de l'enseignement :

L'objectif est d'atteindre au minimum le niveau B2 dans le Cadre Européen de Référence.

### Écrit :

Travail sur la prévention : élaboration d'une campagne de prévention, rédaction de documents informatifs et de prévention (affiches, flyers, dépliants, campagnes publicitaires, etc...).

Rédaction de comptes rendus de réunions entre professionnels et non professionnels, rédaction de comptes rendus de documents vidéo et articles de presse en lien avec le domaine d'étude. Rédaction de courriers formels et de profils de postes en vue de recrutement.

Travail de compréhension écrite sur les documents professionnels (articles scientifiques, rapports annuels d'activités, long articles de presse spécialisée...).

### Oral :

Pouvoir s'exprimer avec spontanéité, maîtrise de la communication formelle et informelle dans la spécialité. Travailler la compréhension orale grâce à des documents authentiques vidéo et audio. Expliquer, convaincre et assister.

Communication : participation active à un congrès de type congrès international (séance de poster, présentation orale de travaux de recherche à l'aide d'un diaporama), participation à un entretien de recrutement en tant que recruteur ; participation à une réunion pour y défendre son point de vue et/ou y présenter des informations de façon formelle et professionnelle. Participation à toutes sortes de négociations plus ou moins formelles. Etudes de cas, élaboration de projets...

Vous devez **obligatoirement** avoir validé votre TOEIC avant la fin du M2, ou avoir enregistré une dispense sur le site :

<http://portail-certiflang.univ-lyon1.fr>.

## Modalités d'évaluations de l'unité d'enseignement :

Session 1 : Contrôle continu.

Session 2 : Pas de session 2.

(Modalités données à titre indicatif, les modalités précises sont votées tous les ans par le CA sur proposition du CFVU) – FR 21/04/20

Vos enseignants dans cette UE : M.DESSAIRE.